

## **Rapport de la Commission technique chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de M. Olivier Moulin intitulé « Rapprochement entre Gland sud et Gland nord au moyen d'un raccourci empruntant le pont de Montoly »**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission technique était composée :

Premier membre : Anna PALLOTTA LADISA (UDC)  
Rapporteur : David MAYER (GDG)  
et des membres : Olivier MOULIN (GDG)  
Heinz BEUTLER (PLR)  
Nitya DUELLA (PS-LES VERTS-POP)

Elle s'est réunie le 05 septembre 2018 à 19h à Montoly.

La commission remercie de sa présence Monsieur Michael Rohrer, Municipal responsable des infrastructures et de l'environnement et de Monsieur Ranfiss TRUJILLO Chef de service.

### **Questions – réponses**

[Y-a-t-il la possibilité de faire d'un côté un ascenseur et de l'autre un escalier ?](#)

La proposition d'escalier est une question de coût.

En intégrant un ascenseur y aura le coût de l'entretien à prendre en considération par rapport à un escalier. Le risque de vandalisme est plus élevé sur un ascenseur. En revanche, le risque de panne peut être considéré comme faible.

[Peut-on mettre en place en système d'horaire pour emprunter un ascenseur ?](#)

Le fait de mettre un horaire sur le domaine public, peut avoir un problème d'ordre juridique et cela peut créer de l'incompréhension auprès de la population sur son utilisation.

[Un tel investissement pour un ascenseur ou un escalier est-il nécessaire ?](#)

La ville de Gland, souhaite favoriser la mobilité douce. La possibilité pour la population d'emprunter des raccourcis peut clairement favoriser le transfert modal.

[Avons-nous une vision globale pour les personnes à mobilité réduite ?](#)

Nous avons réalisé une étude interne, nous pouvons mandater un bureau pour la réalisation d'un comptage plus précis mais cela peut engendrer des coûts supplémentaires.

l'étude qui a été réalisé à l'interne est le minimum du besoin pour cette partie. Le projet d'un raccourci va être intégrer dans le préavis sur la requalification de la Vy-Creuse.

[Pourquoi intégrer ce projet dans celui de requalification de la Vy-Creuse ?](#)

Il est trop tard pour raccrocher ce projet à celui de rénovation du pont.

En revanche le timing est bon pour profiter de l'étude très complète qui sera faite pour

la Vy-Creuse. Bien que le pont lui-même n'en fasse pas partie, ce projet intègre les questions de mobilité et d'accès au pont. La réalisation elle-même pourra se faire en plusieurs étapes, de sorte à pouvoir réaliser des aménagements comme ceux dont il est question ici, sans avoir à attendre le feu vert pour la totalité de la Vy-Creuse.

### **Conclusion**

La commission salue la qualité de l'étude interne mais également la vision globale concernant la requalification de la vy-creuse en intégrant ce raccourci pouvant relier le nord et le sud. Grâce aux différentes réponses et clarifications, nous constatons que la Municipalité souhaite anticiper la possibilité d'un développement des infrastructures coté Montoly.

La Commission vous recommande à l'unanimité de ses membres, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter la réponse de la Municipalité à ce postulat telle qu'étudiée.

Pour la commission :

**Anna PALLOTTA LADISA (1<sup>er</sup> membre=**

**David MAYER (rapporteur)**

**Olivier MOULIN**

**Heinz BEUTLER**

**Nitya DUELLA**